Foi et liturgie

Publié le 15 mars 2019
4 minutes

Avec le concile Vatican II naît une nouvelle ecclésiologie fondée sur le faux principe que l'Église du Christ serait une réalité plus vaste que l'Église catholique, une réalité qui comprendrait d'autres religions ayant des valeurs de salut et des éléments de sainteté. (*Lumen gentium* 8 ; *Unitatis redintegratio* 3 et *Nostra ætate* 2). Ces graves erreurs ont été affirmées de façon encore plus explicite dans la récente déclaration du Pape François à Abu Dhabi (4 février), selon laquelle « la diversité des religions » serait « une sage volonté divine, par laquelle Dieu a créé les êtres humains ».
Depuis le Concile, l'œuvre missionnaire de l'Église pour la conversion des hérétiques et des infidèles s'est donc transformée en un dialogue visant à un enrichissement mutuel et en une prière commune, spécialement lors de rencontres interreligieuses, inaugurées à Assise le 30 octobre 1986.
Puisque la liturgie est l'expression de la foi, il était important de transmettre ces nouvelles doctrines à travers un rite commun, au moins aux protestants et aux catholiques (en attendant d'en créer un auquel puissent s'unir tous les croyants, peut-être le culte écologique de la nature…).
L'union ne doit plus se faire dans la foi ; elle se fera dans une prière commune cherchant « ce qui nous unit ». La messe traditionnelle était un obstacle de taille car elle exprime parfaitement la doctrine catholique, spécialement quant au sacrifice propitiatoire, au sacerdoce ministériel et à la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'eucharistie en son « corps, âme, sang et divinité ». Le Pape Paul VI, avec l'aide de Mgr Bugnini, a donc voulu forger un nouveau rite de la Messe pour pouvoir célébrer avec les disciples de Luther le « mémorial du Seigneur ». Six pasteurs protestants furent consultés pour dépouiller la Messe de toujours de tout ce qui pouvait déplaire aux « frères séparés » et donc bâtir un rite qui, comme l'ont signalé dès sa naissance les cardinaux Bacci et Ottaviani, « s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXème session du Concile de Trente ».
M. Siegvalt, professeur de dogmatique à la faculté protestante de Strasbourg, n'hésitera pas à affirmer que « rien dans la messe maintenant renouvelée ne peut gêner vraiment le chrétien évangélique » (Lettre à l'évêque de Strasbourg, citée dans *Le Monde* du 22 novembre 1969).
Comme Mgr Lefebvre l'avait prévu, les effets dévastateurs de ce nouveau rite ne tardèrent pas à se manifester. Exactement comme la réforme liturgique anglicane de Cranmer en Angleterre, dont elle a suivi les pas, la nouvelle Messe a produit une protestantisation des fidèles. Un rite religieux est une profession de foi. C'est pourquoi, malgré l'éventuelle validité du nouveau rite, un fidèle ne saurait mettre sa foi en danger en y assistant ni adhérer, par sa participation active, aux fausses doctrines qu'il transmet.
La vraie Messe catholique, c'est la croix de Jésus rendue présente dans l'histoire, c'est la victoire sur Satan. Elle peut produire des effets extraordinaires de sanctification des âmes et de régénération de la société, à condition qu'elle soit célébrée dans un contexte qui indique clairement la foi catholique et non utilisée pour conduire les fidèles dans le panthéon de toutes les religions du concile Vatican II où il pourrait même y avoir une place pour la messe tradi- tionnelle, pourvu qu'on accepte, au moins par son silence, la nouvelle ecclésiologie. Que Dieu nous conserve l'amour de la Messe et de toute la foi qu'elle exprime.

Abbé Pierpaolo Maria PETRUCCI

Source : Le Chardonnet nº 346